

# RLM niv Ini

Cavalier :

Cheval :

Concours :

Date:



Position:



20m x 40m

Temps : entre 3'00 et 3'30

	Mouvements à présenter	Points /10	Coeff	note	Observations
1.	Pas moyen (minimum 40m consécutifs)		X 2		
2.	Transitions « pas => trot » <u>EI</u> « trot => pas »		X 2		
3.	Trot de travail à main droite, cercle de 20m inclus		x 1		
4.	Trot de travail à main gauche, cercle de 20m inclus		x 1		
5.	Allonger quelques foulées au trot + transitions		x 1		
6.	Transitions isolées « trot => galop droit » <u>EI</u> « galop droit => trot »		x 1		
7.	Transitions isolées « trot => galop gauche » <u>EI</u> « galop gauche => trot »		x 1		
8.	Galop de travail à main droite, cercle de 20m inclus		x 1		
9.	Galop de travail à main gauche, cercle de 20m inclus		x 1		
10.	Allonger quelques foulées au galop + transitions		x 1		
11.	L'entrée et les arrêts au début et à la fin de la reprise		x 1		
	<b><u>Total pour l'exécution technique</u></b> <b>(max. 130 points)</b>				
	<b><u>Pénalités à déduire</u></b> (2 points pour chaque erreur – voir R.N. art. 421.2.6.2)				
	<b><u>Total (points) pour l'exécution technique</u></b>				

Présentation artistique		Points /10	Coeff	note	Observations
12.	Rythme, énergie et élasticité		x 2		
13.	Harmonie entre le cavalier et le cheval		x 2		
14.	Chorégraphie, utilisation de la piste et créativité		X 3		
15.	Choix de la musique et son interprétation		X 3		
<b>Total pour la présentation artistique (max. 100 points)</b>					

(\*) L'utilisation de demi-points est autorisée tant pour les notes techniques qu'artistiques.

<b>Total pour l'exécution technique / 1,3</b>	%
<u>Total pour la présentation artistique</u> <u>Pénalité de temps</u> ( plus de 3'30 ou moins de 3'00 = déduction de 0,5 %)	%
<b>Total pour la présentation artistique</b>	%
<b>Total général</b> (% technique + % artistique)	%
<b>RESULTAT FINAL (total général / 2)</b>	%

Dans le cas où plusieurs concurrents ont le même résultat final, leur classement est déterminé par le score final de la présentation artistique.

Mouvements interdits (se référer également au document « RLM des Ligues – Directives pour les Juges ») :

Voltes, demi-voltes ou demi-voltes renversées de 10 m ou moins	Tous les mouvements de côté (cession à la jambe incluse)
Serpentine au trot de 4 boucles ou plus	Reculer
Serpentine au galop	Demi-tours
Contre-galop	Transitions du galop vers l'arrêt et inversement
Transition du Galop vers le pas	
Tous les mouvements d'un plus haut niveau	(sauf si autorisés dans les directives)

Signature du juge: